



PROJET OUTRE-MER DE 2019

Action enseignante pour l'enseignement

LE PROJET OUTRE-MER (PO) est une entreprise commune de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE) et de ses organisations Membres. Il a pour but d'aider des partenaires dans des pays en développement à offrir des services professionnels aux enseignantes et enseignants.

Depuis 1962, le PO a prêté main-forte à des organisations de la profession enseignante dans plus de 50 pays de l'Afrique, de l'Asie et du Pacifique, et des Caraïbes. Il place chaque année plus d'une cinquantaine de bénévoles dans une dizaine de pays pendant le mois de juillet. Le financement du PO est assuré par la FCE et ses organisations Membres provinciales et territoriales.



PAYS D'ACCUEIL DU PROJET OUTRE-MER DE 2018

Burkina Faso, Ghana, Grenade, Guyana, Haïti, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sierra Leone, Togo et Ouganda.

CONDITIONS DE L'AFFECTATION

- Les bénévoles doivent être prêts à accepter une affectation à n'importe quel endroit où la FCE offre un programme.
- Les bénévoles doivent être disponibles pendant le mois de juillet.
- Les bénévoles doivent s'attendre à travailler fort aussi bien en salle de classe qu'à l'extérieur, et à collaborer avec des enseignantes et enseignants locaux.
- Les membres de la famille et les amis ne peuvent pas accompagner les participantes et participants.
- Les bénévoles feront partie d'une équipe dirigée par une participante ou un participant expérimenté du PO.
- Les bénévoles partagent habituellement un logement avec d'autres participantes et participants du PO.
- Les bénévoles ne sont pas rémunérés, mais leurs frais de déplacement et de séjour sont payés par la FCE.

PRINCIPAUX OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le PO est un élément important du Programme de coopération internationale et de justice sociale de la FCE. Fondé sur le concept de l'« Action enseignante pour l'apprentissage », il englobe les secteurs d'activités suivants :

- **Action enseignante pour l'enseignement** — Des membres du personnel enseignant canadien travaillent en collaboration avec des enseignantes et enseignants locaux à l'étranger afin de renforcer les compétences du personnel enseignant;
- **Action enseignante à l'appui des organisations de l'enseignement** — Ce secteur d'activités aide les organisations partenaires d'outre-mer à renforcer leur capacité de fournir des services professionnels à leurs membres;
- **Action enseignante pour l'égalité entre les sexes** — Tous les secteurs d'activités du PO traitent de l'égalité entre les sexes, contribuent à la création de milieux scolaires adaptés aux besoins des filles et s'efforcent d'éliminer la violence fondée sur le sexe en milieu scolaire.

Le PO fait souvent partie intégrante de projets à long terme visant à améliorer la qualité de l'éducation financée par l'État.



SÉLECTION DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS

Les organisations Membres de la FCE reçoivent et étudient les demandes au début de l'automne. Elles recommandent certaines candidatures et les transmettent à la FCE.

La sélection se fait en fonction des recommandations des organisations Membres et des besoins exprimés par les organisations partenaires d'outre-mer. Les personnes choisies sont informées de leur affectation en janvier.

EXIGENCES PRÉALABLES

Toute personne qui enseigne au Canada et adhère à une organisation provinciale ou territoriale de l'enseignement qui parraine le PO peut présenter une demande de participation si elle répond aux exigences suivantes :

Chaque candidate et candidat **doit** :

- être de citoyenneté canadienne;
- avoir, au moment de la présentation de la demande, un passeport canadien valide au moins jusqu'en juillet 2020 (une preuve qu'une demande de passeport a été faite sera acceptée);
- adhérer à une organisation provinciale ou territoriale de la profession enseignante qui appuie le PO;
- être titulaire d'un certificat d'aptitude pédagogique reconnu;
- au mois de juillet 2019, avoir au moins cinq années d'expérience de l'enseignement au Canada;
- jouir d'une excellente santé et pouvoir travailler dans les conditions propres aux pays en développement;
- faire preuve de beaucoup de professionnalisme et avoir une conduite exemplaire;
- faire preuve de jugement et de souplesse;
- être prêt à faire passer les besoins de l'équipe et du programme avant ses besoins personnels.

AU SUJET DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS

Fondée en 1920, la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE) est une organisation sans but lucratif et une alliance nationale de seize organisations Membres, un Membre affilié et un Membre associé, regroupant plus de 265 000 enseignantes et enseignants des écoles élémentaires et secondaires au Canada. Elle adhère à l'Internationale de l'Éducation.

Organisations Membres de parrainage

[Alberta Teachers' Association \(The\)](#)
Association des enseignantes et des enseignants du Yukon

[Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens](#)

Association des enseignants du Nunavut

[Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec](#)

Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario

[Fédération des enseignantes et des enseignants de la Saskatchewan](#)

Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario

[Fédération des enseignantes et enseignants de la Colombie-Britannique](#)

Manitoba Teachers' Society (The)

[New Brunswick Teachers' Association](#)

Newfoundland and Labrador Teachers' Association

[Northwest Territories Teachers' Association](#)

Nova Scotia Teachers Union

[Ontario English Catholic Teachers' Association](#)

Prince Edward Island Teachers' Federation

[Syndicat des enseignantes et enseignants du programme francophone de la Colombie-Britannique](#)

COMMENT PRÉSENTER UNE DEMANDE

Les enseignantes et enseignants qui désirent poser leur candidature au Projet outre-mer de la FCE peuvent obtenir un formulaire de demande ainsi que des renseignements sur les exigences supplémentaires de leur organisation et la date limite de présentation de la demande en communiquant avec leur organisation provinciale ou territoriale de l'enseignement.